

CONTENU DU PROJET DE SANTE ESP

NOM DE L'ESP

(A noter, les critères socles sont bleus et les critères optionnels sont verts)

1. PRESENTATION DU PROJET

1. Territoire d'intervention du projet et les besoins en soins identifiés :

- description du territoire d'intervention des professionnels de santé de l'équipe qui peut être intercommunal (zone rurale), communal ou infra communal (zone urbaine) / zonage des professionnelles de santé / densité de population
- description de la patientèle (âge, taux de chômage, CMU, taux d'ALD, pathologies les plus répandues, causes de mortalité)
- nombre de professionnels de santé / profession de santé, flux de patients
- motivations au projet d'ESP

2. Composition de l'équipe :

- nom, prénom, profession, mail, téléphone, adresse postale, horaires de travail + éventuelle sur spécialisation
- N.B. Les coordonnées personnelles pourront être utilisées à des fins de communication entre partenaires
- Identification du référent/leader (nom, fonction, adresse postale, mail, tel),

3. Organisation pluri professionnelle

- jours d'exercice de chacun des professionnels de l'équipe,
- identification de référents / action
- accès aux soins : conventionnement des professionnels de santé, amplitude horaire d'ouverture de l'ESP, plages de soins non programmés, normes pour les personnes à mobilité réduite
- continuité des soins : description de l'organisation pendant les congés / absences des professionnels de santé
- participation à la PDSA : identification des MG et du lieu de garde, ou à défaut affichage et modalités de communication sur l'organisation en place
- Maitrise de stage : professions concernées, année de formation, niveau des étudiants accueillis, + locaux éventuels mis à disposition des stagiaires. Eventuellement les projets à venir de formation à la maitrise de stage.

4. Structuration juridique

- statut association privilégié + éventuel statut lié à projet architectural

2. ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE

1. Missions et activités de l'équipe

*→ Missions de santé publique : dépistages (diabète, obésité, ...), vaccinations (grippe, ...)
→ Education thérapeutique du patient, actions de prévention*

2. Action(s) prioritaire(s) de prise en charge (a minima 1 priorité de santé)

*→ En fonction des appétences des PS mais aussi et surtout en fonction des besoins en santé repérés dans le diagnostic territorial et qui nécessiteront une prise en charge coordonnées de leurs patients
→ Référent de l'action, PS concernés, éventuels autres PS concernés (hors ESP)
→ Public cible
→ L'objectif général de cette action
→ Les objectifs opérationnels de cette action
→ Description de l'action, des moyens nécessaires et des outils utilisés (RCP, protocoles pluri professionnels, SIP, ETP)
→ Calendrier de déploiement
→ Evaluation de l'action*

3. Réunions de concertation

*→ Périodicité, lieu
→ Déroulement : cas complexes, thèmes abordés*

4. Protocoles de prise en charge pluri professionnelle

*→ A minima le nom du premier qui sera travaillé + fiche action
→ Annexés si déjà rédigés*

Pour rappel : le protocole pluriprofessionnel répond à une problématique de santé et décrit face à cette situation, qui fait quoi, quand, comment.

5. Modalités d'échange sécurisé de l'information

→ A minima messagerie sécurisée + Système d'information partagé labellisé ANS (logiciel, année de déploiement, professions équipées)

6. Modalités d'évaluation de l'amélioration du service rendu

→ Mise en place effective ou projet de mettre en place un questionnaire de satisfaction des patients

4. PROJET IMMOBILIER EVENTUEL / construction – rénovation – extension

5. SIGNATURE DES PROFESSIONNELS DE SANTE *(cela matérialise l'engagement des professionnels à faire vivre le projet de santé)*